

The 3 minutes of GENEVACCORD ADR - No.14, July 2015

Paris version of SWEET JUSTICE: a successful event with the distinguished patronage of Minister of Justice Christiane Taubira



Paris, the Comédie des Champs-Elysées, 16 June 2015 Guy A. Bottequin and Minister of Justice Christiane Taubira

Guy A. Bottequin, a mediator certified by the Republic and Canton of Geneva and a frequent trainer and speaker at international conferences, meetings and symposia on mediation, has long wondered how to raise public awareness of this conflict resolution process.

With his 880 hours' experience of continuing training in mediation, he wanted to fully unveil its mysteries through the medium of theatre, which resulted in the successful launch of the SWEET JUSTICE concept in Geneva in October 2014.

A series of special performances has just taken place in June 2015 at the legendary Comédie des Champs-Elysées theatre in Paris, attended by over 1,400 spectators.

Guy A. Bottequin played his own role on stage, alongside the actors Alain Carré, Stéphanie Leclef and Aïssa Derrouaz, the narrator Nina Strack, the lawyer-mediators Olivier Cuperlier and Hedwige Caldairou and the judge Danièle Ganancia.

The play was followed by a virtual trial in the criminal court.

The General Counsel, played by former Bar president Yves Repiquet on 1 and 2 June 2015 and by Jean-Bernard Dagnaud on 15 and 16 June, accused mediation of the attempted assassination of the work of lawyers and the judiciary.

The defence was provided by former Bar president Christiane Féral-Schuhl, who proved the innocence of her client, mediation.



The play enjoyed the distinguished patronage of Minister of Justice Christiane Taubira. Guy A. Bottequin was particularly honoured by her attendance at the performance on 16 June 2015.

Several days later, the Minister sent him a message: (translation by Belinda Allen)

"Dear Sir,
Thank you for your message.
There is still some way to go,
but our joint efforts have shortened the path.
Best wishes."

Christine Taubira, Minister of Justice

Guy A. Bottequin was delighted that those attending the show included the Minister of Culture and Francophony in Cote d'Ivoire, Maurice Kouakou Bandaman, the President of the FSM-SDM, Andréa Staubli, Bar presidents, judges, lawyers and journalists from all over Europe.

The event received moral support from the following organizations:

- French: the Centre for Mediation and Arbitration of Paris (CMAP) and the National Association of Mediators (ANM);
- Swiss: the Swiss Federation of Mediation Organizations (FSM-SDM), the Swiss Chamber of Commercial Mediation (SCCM) and the Consortium for Mediation (GPM);
- and from the French-speaking world: the Institute for Mediation in French-speaking Countries (IMEF).

This adaptation for the stage of an 'open heart' mediation aimed to attract novices and to convince potential advocates of the power of win-win logic, showing them that Lady Justice could provide a real alternative.

The play does not aim to impose a single model for delivering mediation, or to constitute a training course. It aims to demonstrate the benefits, so there can at last be a shift in attitudes towards restorative justice in Europe and in the French-speaking world, for the benefit of the whole profession.

Guy A. Bottequin would like to thank everybody who has encouraged and supported him in the wonderful adventure of SWEET JUSTICE.



Paris, the Comédie des Champs-Elysées, 16 June 2015

From left to right: Former Bar president Christiane Féral-Schuhl, actress Stéphanie Leclef, Minister of Justice Christiane Taubira, actors Aïssa Derrouaz and Alain Carré, mediators Jean-Bernard Dagnaud, Olivier Cuperlier, Guy A. Bottequin and Hedwige Caladairou, judge Danièle Ganancia.

SWEET JUSTICE: press reviews



Lexbase Hebdo édition professions n°194 du 21 mai 2015

[Avocats] Evénement

"Sweet justice" ou comment la médiation de conflit arrive sur les planches... — Rencontre avec Guy A. Bottequin, président de GENEVACCORD A.D.R., et metteur en scène

N° Lexbase: N7531BUH

Les lundis et mardis 1, 2, 15 et 16 juin 2015 à 20h30 se jouera à la Comédie des Champs-Elysées une pièce de théâtre intitulée "Sweet justice". Son objectif : plonger le public au cœur d'une médiation de conflit pour lui en dévoiler tous les arcanes ! Dans ! Europe des 47, plus de 85% des litiges soumis à la médiation aboutissent à la conclusion d'un accord satisfaisant pour les parties, en moins de trois mois. Cette pratique devrait gagner rapidement du terrain : sa célérité et ses coûts sont en effet sans commune mesure avec ceux de la voie judiciaire. Pourtant à l'heure actuelle, moins de 1% des dossiers vont en médiation, alors de la conclusion de la conclusion de conflit paire. qu'en parallèle la tâche des juges s'alourdit considérablement. Ce processus de résolution de conflits peine à s'enraciner dans les esprits et dans la pratique. Spécialisée en médiation de conflits, GENEVACCORD A.D.R. met la justice restauratrice en lumière et prend l'initiative de dévoiler au grand public les dessous de la médiation, sous le Haut Patronage de la Garde des Sceaux et ministre de la Justice, Christiane Taubira, et avec le soutien des associations de médiation de France le CMAP et l'ANM et des associations de médiation Suisse FSM/SDM,CSMC/SKWM et GPM. A l'issue de la représentation, une simulation d'un procès en cours d'assises se jouera. Le Bâtonnier Maître Yves Repiquet incarnera le procureur le 1er et 2 juin en alternance avec M. Jean-Bernard Dagnaud les 15 et 16 juin. Le Bâtonnier Maître Christiane Féral-Schuhl sera face aux accusateurs et démontrera que son client, accusé de tentative d'assassinat de l'avocature et de la magistrature, est innocent. Lexbase Hebdo — édition profession a rencontré le président de GENEVACCORD A.D.R., Guy A. Bottequin, également metteur en scène de cette pièce.

Lexbase : Comment vous est venue l'idée de réaliser une pièce de théâtre sur la médiation ?

Guy A. Bottequin: En ma qualité de médiateur de conflits professionnel le me rends presque à tous les évènements de médiation dans l'espace francophone. J'entends parler de brillants conférenciers sur le thème de la médiation. Le public est enchanté et trouve l'exposé sur l'arbitrage et la conciliation excellent. Or, jamais ces deux mots n'ont été prononcés. Il était nécessaire de mettre en scène un cas de conflit pour lever le voile du mystère du processus de la médiation

Lexbase : La médiation en Suisse diffère-t-elle de la médiation en droit français ?

Guy A. Bottequin: Dans les grandes lignes non, car les Directives viennent de l'Union européenne et il existe des accords bilatéraux entre la Suisse et l'UE

Mais attention la Suisse n'est pas la France! En Suisse les Cantons peuvent avoir des décrets différents.

Ainsi, par exemple, dans la République et le Canton de Genève les médiateurs doivent être assermentés pour paraître sur les listes au tribunal afin d'être désignés par un juge.

Lexbase : Comment expliquer que ce processus peine à s'implanter dans la pratique ?

Guy A. Bottequin: Il y a deux raisons à cela. La première raison est qu'au Canada, elle se pratique dans l'enseignement, dès les classes de la maternelle. On nomme pour une année et chaque année suivante des médiatrices et des médiateurs parmi les élèves à concurrence de 10 % du nombre d'élèves par classe ou par école. Ce qui est remarquable c'est que ce sont les élèves eux-mêmes qui nomment les médiateurs. La deuxième raison est qu'en en France, en Belgique, en Suisse, le tribunal est accessible pour tous. L'Etat est fiable. Donc la toute grande majorité des personnes en conflit a le réflexe de saisir les tribunaux

Dans les pays où la justice est ou devient très chère, la médiation progresse

Lexbase: Comment un médiateur peut-il rétablir la communication entre les parties, dans le cadre du conflit qui les oppose?

Guy A. Bottequin : Par une séance de médiation qui dure, dans ma pratique, au moins une journée entière, parfois plus. Il faut accueillir les parties, donner les règles de la médiation, écouter l'un et l'autre à tour de rôle, sans interruption, sans attaques verbales, dans une atmosphère calme et sereine. Il faut écouter les doléances et les besoins. Il est fondamental de constater l'accord sur les désaccords, d'appliquer les procédés de déblocage, de voir et d'entendre les parties en aparté. Enfin, il faut employer les applications systémiques, ouvrir le cadre, chercher les intérêts communs des parties et inciter les parties à la créativité à proposer des solutions. La présence des avocats des parties est pour moi nécessaire

Lexbase : Comment concrètement s'organise une médiation ?

Guy A. Bottequin : Cette question est tellement importante. Venez voir la pièce, vous serez surpris de voir et de comprendre ce processus de la médiation, qui va certainement être au bénéfice de tous les spectateurs et leurs

Lexbase, 21 May 2015

Videos (in French): Christophe Combarieu's "Culture Matin"

programme, LCP 10 June 2015

"Sweet Justice": lawyers on the stage, BFM TV 8 June 2015

Christophe Combarieu's favourites, LCI Culture 31 May

http://genevaccord.com/en/genevaccord-portrait-press-review

La Sweet Justice monte sur les planches!

Les dessous d'une médiation dévoilés au théâtre avec des juristes jouant leur propre rôle, c'est ntôt, à la Comédie des Champs-Élysées!



"En moyenne 87 % des médiations aboutissent à un accord !" assure Guy A. Bot Reinhardt / AFP

★ □ □ A⁺ A⁻ Abonnez-vous a partir de 1€ f 98 1 29 8 1 in 6

Par LAURENCE NEUER

Un couple, un divorce, un amant, des histoires d'argent... Tous les ingrédients sont réunis pour former une belle intrigue marivaudesque. Avec un petit plus : la pièce, qui se donnera début juin à la Comédie des Champs-Élysées, met en scène des avocats et des magistrats qui interprètent leur propre rôle, aux côtés d'acteurs professionnels. L'objectif ? Illustrer "in vivo" le déroulement d'une médiation, cet instrument magique de résolution des litiges. C'est précisément pour lever le voile sur ce processus par nature confidentiel que le médiateur Guy A. Bottequin a pensé au théâtre

Comment ce chef d'orchestre parvient-il à rétablir le dialogue entre les ex-conjoints et le directeur de la clinique où ils travaillent tous les deux ? Par quels moyens les amène-t-il à dénouer leurs points de corde et à découvrir leurs intérêts communs ? Comment la médiation se déroule-t-elle concrètement ? Les réponses sont dans Sweet Justice, qui, forte du succès rencontré en Suisse (Genève), s'invite à Paris pour quatre représentations exceptionnelles à la Comédie des Champs-Élysées*. Le Point fr a interrogé son auteur Guy A. Bottequin.

Le Point.fr : Mettre en scène une vraie médiation, comment est né ce concept inédit ?

l'ai écrit le scénario qui est un cas réel que i'ai eu à connaître en tant que médiateur. Depuis 2007 que je pratique la médiation, je me rends compte à quel point ce procédé est efficace. En moyenne, 87 % des médiations aboutissent à un accord ! J'ai pensé que la dramaturgie était une manière originale et unique de mettre en scène la médiation afin de sensibiliser un large public. Un procédé encore trop méconnu...

En France, oui, mais pas dans tous les pays ?

En effet, moins de 1 % des dossiers vont en médiation en France. Alors que ce processus est au coeur de la culture juridique des pays anglo-saxons. Les Canadiens insufflent l'état d'esprit de la médiation aux enfants dès leur plus jeune âge. À partir de 9 ans, des médiateurs sont désignés au sein de l'école pour gérer les confits entre les professeurs et les élèves

Pourquoi avoir choisi ce nom "Sweet Justice" qui peut pour certains être associé à une justice édulcorée ?

Doux ne veut pas dire faible. L'idée est de montrer que le médiateur installe un lien entre deux personnes, sans le faire par la force mais tout en subtilité. L'objectif est de régler la parole avec des outils" qui n'ont aucun caractère contraignant. La communication est l'élément clé pour sortir du conflit. La médiation est libre et volontaire. Et, contrairement à la conciliation, la médiation a cela d'extraordinaire qu'elle ne coupe pas la poire en deux. Dans la médiation, les parties ressortent "gagnant-gagnant"

Votre pièce a déjà connu un beau succès en Suisse. Allez-vous dupliquer cette "médiation sur scène" dans d'autres domaines que celui du divorce ?

J'aimerais aborder tous les moments durs de la vie. Le domaine des relations de travail, celui de la criminalité aussi. La récidive a diminué de 30 % en Belgique depuis qu'on applique régulièrement la médiation au pénal ! La grande différence entre ce procédé et le règlement d'un conflit devant la justice, c'est que, au tribunal, on tranche, on sanctionne, on punit. En médiation, les deux parties expriment à tour de rôle leurs doléances et leurs besoins. Elles ne regardent pas le passé, elles regardent surtout l'avenir, leurs intérêts communs. Elles ouvrent le cadre de leur litige à d'autres choses, et formulent elles-mêmes des propositions nouvelles. Ce sont elles qui tissent l'accord dans le désaccord, bref, elles qui trouvent LEUR solution

* Les 1er, 2, 15 et 16 juin à la Comédie des Champs-Élysées

Le Point.fr, 24 May 2015



ts et réservations : www.comediedeschampselysees.c Téléphone : 00 33 (0) 1 53 23 99 19

Les Annonces de la Seine, 18 May 2015



The 6th Conference on Judicial Mediation, held by GEMME France and the CIMJ





The French section of GEMME (the European Association of Judges for Mediation) and the CIMJ (International Conference on Mediation for Justice) are holding the 6th Conference on Judicial Mediation at the Centre Universitaire Méditerranéen in Nice from 1 to 4 July 2015.

There is a four-day program of meetings and practical workshops on the theme "New stakes and the quality of mediation", marking the twentieth anniversary of French legislation on judicial mediation 1995–2015.

Where next for SWEET JUSTICE?

After Geneva in 2014 and Paris in 2015, GENEVACCORD ADR is receiving numerous requests to perform SWEET JUSTICE in other cities in France, Europe and abroad.

A completely new version of SWEET JUSTICE may be performed in a multicultural location in May 2016.

Watch this space!

Poetic reflection of the month suggested by our consultant mediator in Neuchatel, Raymonde Richter:

"Speech belongs half to the speaker, half to the listener."

Montaigne, Essays (Bk III, Ch 13, 1588; "Of Experience", 1694) Translation by Belinda Allen

Save the date! 7th Conference of the SCCM on 18 and 19 September 2015

The 7th conference of the SCCM will be held in Lausanne.

16 mediation professionals practising in Switzerland, Belgium, Germany and the UK will act as speakers, moderators and workshop leaders, focusing on the theme of "Commercial Mediation: new approaches and perspectives".

GENEVACCORD ADR SA has chosen to be one of the sponsors supporting this important event.

The conference is open to all but places must be booked.

Simultaneous translation (French>German and German>French) will be provided at the event.



Editor in Chief: Guy A. Bottequin Translation: Belinda Allen